

DISTRIBUTION

Tentative de destitution à la tête de la Fnh



Eric Mertz avait été élu en 2018 pour un mandat de quatre ans.

C'

est la tempête au milieu de la crise. Mi-janvier, au terme d'une assemblée générale houleuse puis suspendue, 8 présidents de région sur 12 ont révoqué Eric Mertz, le président de la Fnh (Fédération nationale de l'habillement) en place depuis 2018. Se disant en "profond désaccord" et dénonçant ses méthodes et ses choix, dont celui de faire entrer dans leurs rangs des profils de

distributeurs, « *trop gros et trop éloignés du petit détaillant* », ils ont désigné début février une nouvelle présidente, Paola Szostka, la responsable de la région Grand Est. « *Elle occupera cette fonction durant une période transitoire en attendant que nous réglions démocratiquement la situation pour mieux repartir vers de nouveaux fondamentaux, c'est-à-dire en revenant au terrain et au plus près des indépendants* », explique un porte-parole de la nouvelle équipe.

Quel capitaine en pleine tempête ?

Sauf que le principal intéressé est déterminé à se défendre. Il a aussitôt enclenché auprès du tribunal, une procédure de référé et une ordonnance devrait être prononcée rapidement. Peut-être dès ce mercredi soir. S'il ne nie pas que les auteurs de cette destitution possèdent la majorité «avec 50,4% des voix» et qu'ils ont le droit d'avoir «un autre avis que le mien», Eric Mertz conteste la méthode. «J'avais suspendu puis reprogrammé l'assemblée générale au 22 février prochain, ils l'ont terminé sans moi», pointe-t-il entre autres griefs. Pour lui, intégrer des groupes dirigés par des entrepreneurs indépendants même s'ils représentent plusieurs dizaines de magasins et autant de salariés n'est pas une faute, mais une manière de fédérer tous les profils. C'est aussi une façon pour la Fnh de gagner en épaisseur et en poids, elle qui ne compte qu'un peu plus de 1.100 adhérents, soit «3 à 4% des représentativité », seulement souligne Eric Mertz. « Cela nous a souvent été reprochés par les pouvoirs publics », lors des réunions qui se sont succédé au fil des crises rencontrées par le commerce, dont la dernière en date, celle du Covid-19. « D'ailleurs, ce n'est pas en pleine tempête que l'on change le capitaine », conclut Eric Mertz.

Pour justifier cette destitution, les opposants, arguent, eux, de la même urgence d'agir pour traverser le gros grain. Ils évoquent l'envie de « *fédérer autour d'une action collective pour renforcer les intérêts de la profession qui n'en a jamais eu autant besoin* » en mettant en place « *une nouvelle gouvernance durable, plus démocratique, plus à l'écoute de ses représentants régionaux pour être au plus proche des adhérents.* » Le suspense demeure autour de la gouvernance.

Stéphanie Athané

Article du 2 février 2021